



Appel à Projets 2020

Subventions pour l'organisation de Colloques Scientifiques

SESSION 1 : Dépôt des demandes du 6 janvier 2020 au 28 février 2020 Colloque prévu entre le 1^{er} Juin 2020 et le 31 Décembre 2020.

SESSION 2 : Dépôt des demandes du 13 mai 2020 au 9 août 2020 Colloque prévu entre le 1^{er} Janvier 2021 et 31 Juillet 2021.

Constitution du dossier

Le dossier devra comporter les pièces suivantes :

1. Une lettre de couverture à l'attention du Président du Conseil Scientifique National indiquant les objectifs du colloque, son importance dans la communauté scientifique française, le montant de la subvention demandée à la Ligue (à titre indicatif, le montant maximum attribué est de 5 000 €), l'utilisation prévue de la subvention et la lisibilité qui sera donnée à la participation de la Ligue.
2. Un programme prévisionnel aussi complet que possible mentionnant le nom des orateurs, leur affiliation et le titre de leur conférence.
3. Un budget prévisionnel (dépenses/ressources) justifiant le montant de la subvention demandée. Ce budget fera apparaître le nom des sponsors contactés, les montants demandés et les réponses obtenues.
4. Le cas échéant, un bilan financier de la précédente réunion certifié conforme par l'organisateur.
5. Un RIB

Critères d'éligibilité

1. Les demandes concerneront uniquement les colloques organisés sur le territoire français.
2. Le thème du colloque sera majoritairement consacré à un aspect de la lutte contre le cancer.
3. La subvention de la Ligue pour le colloque sera consacrée à favoriser la participation de jeunes chercheurs en cancérologie (invitation à parler, participation à coûts réduits).

La demande de subvention doit être adressée :

- ✓ par courriel à l'adresse électronique suivante recherche@ligue-cancer.net

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche en écrivant au même courriel.